



Synthèse du
rapport 2018

L'essentiel en bref

	31.12.2018	31.12.2017
Total du bilan en mio CHF	1123	1188
La performance des principaux éléments de la fortune	0.11 %	8.45 %
La performance d'indice de référence de la fortune globale	-0.50 %	6.22 %
Taux de couverture	113.08 %	114.63 %
Bases techniques	BVG 2015, GT, 2.00 %	BVG 2015, GT, 2.00 %
Rémunération des capitaux d'épargne	3.25 %	3.00 %
Taux d'intérêt minimum LPP	1.00 %	1.00 %
Contrat d'affiliation	48	35
Nombre des assurés actifs	899	838
Nombre de bénéficiaires de rentes	2461	2577
Rapport de la transparence des coûts	99.36 %	97.81 %
Frais d'administration des placements transparents de la fortune	0.40 %	0.55 %
Frais d'administration par assuré en CHF	255.00	267.00

Extrait du rapport annuel 2018

Contexte politique et conjoncturel

- Après l'évolution très positive sur le marché des capitaux ces dernières années, la volatilité a nettement augmenté en 2018. Vers la fin de l'année, les craintes mondiales naissantes relatives à la croissance ont déstabilisé l'évolution des marchés des actions. Et le conflit commercial entre les USA et la Chine ainsi que le Brexit ont particulièrement influencé les marchés des capitaux pendant l'année.
- Les taux d'intérêt, toujours très bas, ont également connu quelques changements. Dix ans après le début de la crise financière mondiale et des mesures de soutien monétaires massives, les banques centrales semblent être prêtes, sous la bannière de la Réserve fédérale américaine, à mettre progressivement fin à leur politique monétaire extrêmement souple. Le rendement des obligations d'État américaines à 10 ans par exemple est, pour la première fois depuis 2011, repassé au-dessus de 3 pour cent. En Europe, les rendements sur les emprunts obligataires des États considérés comme des pays refuges ont eu tendance à stagner. C'est également le cas de la Suisse. Le rendement des obligations d'État de la Confédération à 10 ans a affiché la plupart du temps durant l'année des valeurs négatives.

- Les immeubles suisses profitent, concernant leur estimation, du faible niveau des taux d'intérêt. La diminution de l'immigration nette de l'UE vers la Suisse a entraîné une croissance moindre de la demande de logements. Plus de 10 000 logements momentanément vacants n'ont pas plus de deux ans. Le rendement des immeubles locatifs sera à l'avenir très différencié en fonction de leur emplacement, de leur taille et de leur âge.

Placements

- L'année de placement 2018 a connu une situation inverse à 2017. Si toutes les catégories de placement étaient à l'époque dans le vert, elles sont maintenant presque toutes dans le rouge.
- Malgré un contexte de placements difficile, l'exercice sous revue a généré un rendement global positif (performance) de 0.11 pour cent, un niveau convenable par rapport aux valeurs comparatives publiées qui sont en majorité négatives.

Bases techniques et taux de couverture

- Dès lors que le conseil de fondation d'Ascaro avait, l'année précédente, réduit le taux d'intérêt technique de 2.25 à 2 pour cent, aucune nouvelle réduction n'est prévue pour l'instant. Le taux d'intérêt technique indique à quel revenu du capital s'attendre à long terme pour pouvoir financer les rentes. Si les taux d'intérêt restent au niveau actuel, de nouvelles réductions pourraient être indiquées.
- La bonne situation financière d'Ascaro Vorsorgestiftung et l'année boursière 2017 exceptionnelle ont conduit le conseil de fondation à verser en 2018 une prestation supplémentaire : les assurés actifs profitent en effet d'un intérêt supplémentaire de 1 pour cent et les retraités d'une demi-rente mensuelle en plus. En 2018, un intérêt de 3.25 pour cent a été versé sur les capitaux de prévoyance des assurés actifs (à l'inclusion de l'intérêt supplémentaire mentionné) contre 3 pour cent en 2017 (à l'inclusion de l'intérêt de 0.75 pour cent pour le 75^e anniversaire de la fondation).
- Le rendement de 0.11 pour cent n'a pas été suffisant pour maintenir le niveau du taux de couverture de l'année précédente qui est passé de 114.6 à 113.1 pour cent. Grâce à son assise financière solide, Ascaro ne change pas sa politique de rémunération. En 2019, les capitaux d'épargne rapporteront 2 pour cent, comme le taux d'intérêt technique.

Conseil de fondation, commissions, direction

- L'assemblée des délégués du 3 mai 2018 a élu Jonathan Schweizer en tant que représentant des employés et successeur de Walter Binz, qui avait quitté le conseil de fondation fin 2017.
- Le conseil de fondation a traité comme prévu les thèmes à l'ordre du jour lors de quatre séances ordinaires et a consacré un atelier aux questions d'organisation importantes. Les différents dossiers ont été examinés

au sein des commissions spécialisées compétentes et préparés pour le conseil de fondation.

- Au niveau opérationnel, il convient de souligner en particulier le traitement des nombreux appels d'offres. Après une période d'adjudication intense, plusieurs petites et grandes entreprises se sont affiliées à Ascaro. Au 1^{er} janvier 2019, nous comptons environ 700 nouveaux membres de différentes branches.
- Comme annoncé à l'année dernière, Willy Guntern a repris la direction opérationnelle d'Ascaro le 1^{er} juin 2018. L'ancien directeur René Zaugg continue à travailler pour Ascaro avec un taux d'occupation réduit comme responsable de la prévoyance. La continuité et le maintien du savoir-faire sont ainsi garantis.

Perspectives

- Le cycle conjoncturel a dépassé son zénith dans le monde entier. On s'attend toutefois à une croissance toujours positive de plus faible niveau affectée par des mesures monétaires et commerciales. Les taux d'intérêt devraient continuer à augmenter aux USA et peut-être commencer à progresser en Europe et en Suisse. Compte tenu du contexte actuel, l'optimisme n'est guère de mise pour 2019. Une solution aux conflits commerciaux pourrait toutefois brusquement raviver la confiance perdue.
- En dépit aussi d'une période quelque peu incertaine, la situation financière de notre caisse de prévoyance reste solide. Les paramètres techniques affichent un niveau conforme au marché et nous pouvons poursuivre notre politique de rémunération des avoires de vieillesse attrayante. Les membres du conseil de fondation et de la direction s'efforceront cette année encore de relever les défis rencontrés en anticipant et de se concentrer sur l'équilibre financier à long terme de la fondation. Tout cela dans le but de garantir durablement les rentes des générations actuelles et futures.

Nous vous remercions infiniment pour la confiance manifestée envers Ascaro et ses représentants et nous réjouissons de pouvoir vous accompagner en 2019.

Berne, en janvier 2019

Ascaro Vorsorgestiftung



Roland Frey
Président



Willy Guntern
Directeur

Bilan

Actifs

(en CHF)	31.12.2018	31.12.2017
Placements de la fortune	1 122 548 336.48	1 187 971 011.58
Liquidités	131 641 244.97	159 447 280.99
Créances	2 817 042.22	3 388 186.73
Placements auprès des employeurs	965 609.15	1 265 200.25
Obligations (inclus prêts hypothécaires)	210 480 114.71	217 177 489.99
dont placements auprès des employeurs	(2 000 000.00)	(0.00)
Actions	277 047 745.93	312 647 937.09
Placements alternatifs	89 679 885.05	89 663 864.53
Immeubles	409 916 694.45	404 381 052.00
Compte de régularisation actif	471 206.09	359 475.73
Total des Actifs	1 123 019 542.57	1 188 330 487.31

Passifs

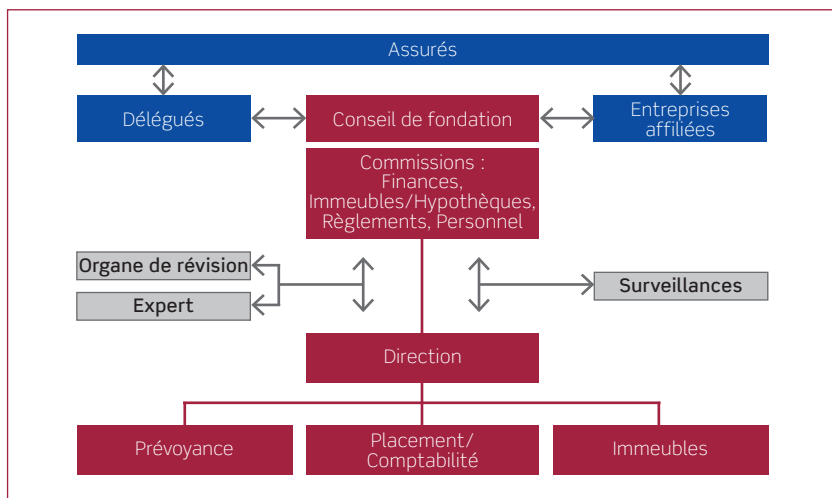
(en CHF)	31.12.2018	31.12.2017
Dettes	35 692 072.67	3 009 665.14
- Prestations de libre passage et rentes	33 755 721.10	368 955.75
- Autres dettes	1 936 351.57	2 640 709.39
Compte de régularisation passif	1 121 167.62	1 359 248.06
Réserve de contributions de l'employeur	3 709 551.42	4 294 439.92
Provisions non-techniques	0.00	900 000.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	957 259 991.35	1 028 316 789.10
- Capital de prévoyance des assurés actifs	199 736 831.35	209 704 636.10
- Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	723 073 247.00	768 805 304.00
- Provisions techniques	34 449 913.00	49 806 849.00
Réserve de fluctuation des valeurs	125 236 759.51	150 450 345.09
Capital de la fondation, Fonds libres, Découvert au 31 décembre		
Etat au 1 ^{er} janvier	0.00	0.00
+/- Excédent des produits/des charges	0.00	0.00
Etat au 31 décembre	0.00	0.00
Total des Passifs	1 123 019 542.57	1 188 330 487.31

Compte d'exploitation

(en CHF)	2018	2017
Cotisations et apports ordinaires et autres	14 608 175.55	14 892 715.05
Cotisations des employés		
- Cotisation d'épargne	5 492 373.10	5 831 001.85
- Cotisation de risque	747 626.35	763 218.70
Cotisations des employeurs		
- Cotisation d'épargne	5 635 085.50	5 788 954.60
- Cotisation de risque	884 403.15	925 169.05
Retrait de la réserve de contributions d'employeurs pour le financement des contributions	-1 167 606.05	-1 066 500.50
Bonifications d'épargne (taux de conversion)	0.00	972 139.50
Retrait de la réserve pour le financement des contributions	0.00	-972 139.50
Bonifications réglementation transitoire (Art. 8.8 règlement de prévoyance)	0.00	3 593 631.75
Retrait de la réserve (Art. 8.8)	0.00	-3 593 631.75
Rachats et primes uniques	2 430 299.55	2 400 871.35
Apports dans réserve de contributions d'employeurs	582 717.55	250 000.00
Subventions du Fonds de Garantie LPP	3 276.40	0.00
Prestations d'entrée	35 348 877.25	10 209 414.45
Apports de libre passage	28 809 692.05	9 817 286.05
Apports lors de la reprise de l'effectif des assurés		
- Provisions techniques	1 565 83.30	7 046.65
- dans réserve pour fluctuation des valeurs	664 956.00	0.00
- capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	5 674 645.90	207 011.40
Remboursement retraits anticipés EPL/divorce	43 000.00	178 070.35
Total apports cotisations et prestations d'entrée	49 957 052.80	25 102 129.50
Prestations réglementaires	-67 541 070.85	-66 595 400.30
Rentes de vieillesse	-46 740 399.50	-48 797 582.80
Rentes de survivants	-12 020 558.85	-12 396 592.05
Rentes d'invalidité	-1 663 106.20	-1 863 697.20
Rentes de divorce	-30 795.60	0.00
Autres prestations réglementaires	-10 457.60	-67 573.80
Prestations en capital à la retraite	-7 066 021.30	-3 323 427.60
Prestations en capital de décès et d'invalidité	0.00	-146 526.85
Prestations en capital en divorce	-9 731.80	0.00
Prestations extra-réglementaires	-7 530 345.90	-276 308.70
Allocations volontaires	-7 530 345.90	-276 308.70

(en CHF)	2018	2017
Prestations de sortie	-71 985 086.05	-26 188 668.95
Prestations de libre passage en cas de sortie	-40 992 727.65	-21 210 289.80
Transfert de capitaux de couverture	-20 949 696.85	-2 497 682.95
Transfert de capitaux supplémentaire en cas de sortie collective	-9 800 344.00	-1 396 913.00
Versements anticipés EPL/divorce	-242 317.55	-1 083 783.20
Total des dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-147 056 502.80	-93 060 377.95
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	71 641 686.25	5 094 867.20
Dissolution de capitaux de prévoyance y compris les comptes en capital et d'excédent des assurés actifs	16 054 679.65	15 027 860.60
Dissolution/constitution capitaux de prévoyance retraités	45 732 057.00	-729 869.00
Dissolution/constitution de provisions techniques	15 356 936.00	-4 011 688.00
Rémunération du capital d'épargne	-6 086 874.90	-6 007 936.90
Dissolution/constitution de réserves de contribution	584 888.50	816 500.50
Charges d'assurance	0.00	-13 260.40
Cotisations au Fonds de Garantie LPP	0.00	-13 260.40
Résultat net de l'activité d'assurance	-25 457 763.75	-62 876 641.65
Résultat net	5 370 304.57	110 174 472.49
Résultat net des liquidités et créances marché monétaire	-5 750 787.57	-4 015 848.02
Résultat net des obligations (à l'inclusion des prêts hypothécaires)	572 615.26	2 357 500.41
Résultat net des actions	-29 403 413.80	50 074 586.95
Résultat net des investissements alternatifs	3 115 538.53	328 846.84
Résultat net des immeubles	36 836 352.15	61 429 386.31
Charges d'intérêts	-19 553.05	-13 346.46
Frais d'administration des placements de la fortune	-4 248 359.76	-10 636 172.45
Résultat net des placements de la fortune	1 102 391.76	99 524 953.58
Frais d'administration	-858 213.59	-911 945.36
Frais d'administration généraux	-752 462.44	-790 923.61
Marketing et publicité	-40 014.10	-53 540.35
Organe de révision/expert en prévoyance professionnelle	-52 079.90	-53 732.90
Autorités de surveillance	-13 657.15	-13 748.50
Excédent des charges (+)/produits (-) avant dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-25 213 585.58	35 736 366.57
Dissolution (+)/constitution (-) réserve fluctuation de valeurs	25 213 585.58	-35 736 366.57
Excédent des charges/produits	0.00	0.00

Organisation



Organes

Conseil de fondation - Représentants des employeurs	Fonction	Mandaté depuis	Voté jusqu'à
Frey Roland	Président	01.03.2015	30.06.2020
Diener Felix	Membre	23.08.2017	30.06.2020
Howald Rouven	Membre	01.12.2015	30.06.2020
Lack Daniel	Membre	31.10.2011	30.06.2020
von Winterfeld Ernst	Membre	01.05.2015	30.06.2020
Zimmermann Hans	Membre	24.10.2005	30.06.2020

Représentants des employés	Fonction	Mandaté depuis	Voté jusqu'à
Rüegsegger Markus	Vice-président	22.10.2013	30.06.2020
Gross Roger	Membre	01.08.2011	30.06.2020
Müller-Hausherr Renee	Membre	04.05.2017	30.06.2020
Neuenschwander Kurt	Membre	01.07.2016	30.06.2020
Schweizer Jonathan	Membre	03.05.2018	30.06.2020
Widrig Andreas	Membre	01.07.2008	30.06.2020

Direction	Fonction
Guntern Willy	Gérant (depuis 01.06.2018), Responsable du secteur placements/comptabilité
Zaugg René	Gérant adjoint (depuis 01.06.2018), Responsable du secteur prévoyance
Zingg Marlene	Membre, Responsable du secteur immeubles

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués assure un contact étroit entre le Conseil de fondation et les assurés. Les délégués sont élus par les assurés, parmi eux (durée de fonctions 2016-2020). L'assemblée des délégués est responsable pour l'élection des représentants des employés au Conseil de fondation et elle peut soumettre des demandes au Conseil de fondation ainsi que demander des renseignements qui concernent la fondation.

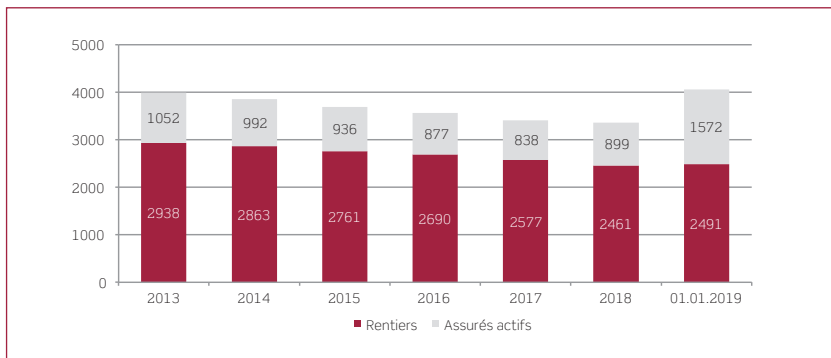
Expert en prévoyance professionnelle, Organe de révision, Surveillance

Fonction	Mandataire
Expert en prévoyance professionnelle	ABCON AG, Bern ¹ , Martin Schnider
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Bern, Johann Sommer
Surveillances	Bernische BVG- und Stiftungsaufsicht (BBSA), Bern (Ordnungs-Nr. BE.0221)

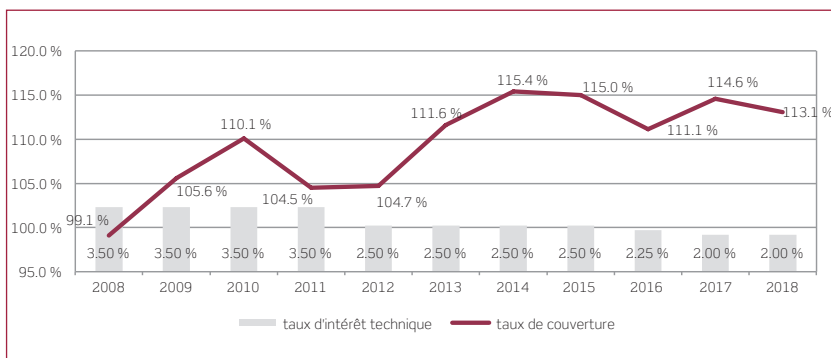
¹ Swiss Life Pension Services SA (Elena Fehr) a été chargée par ABCON AG de l'exécution de ce mandat sur la base d'une convention et d'une procuration de décembre 2018 conclues entre ABCON SA et Swiss Life Pension Services SAG et avec l'accord d'Ascaro.



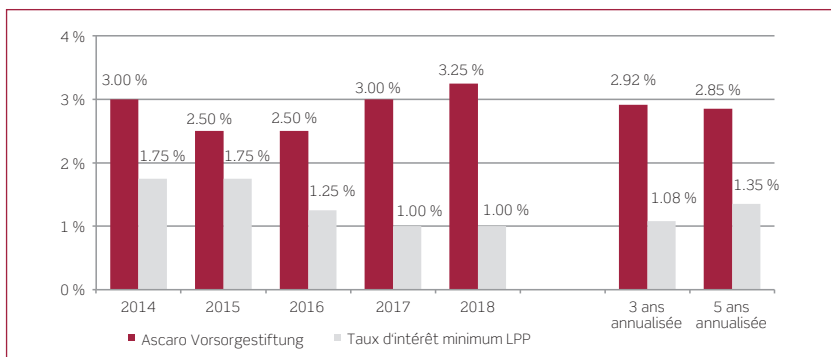
Assurés actifs et bénéficiaires de rentes



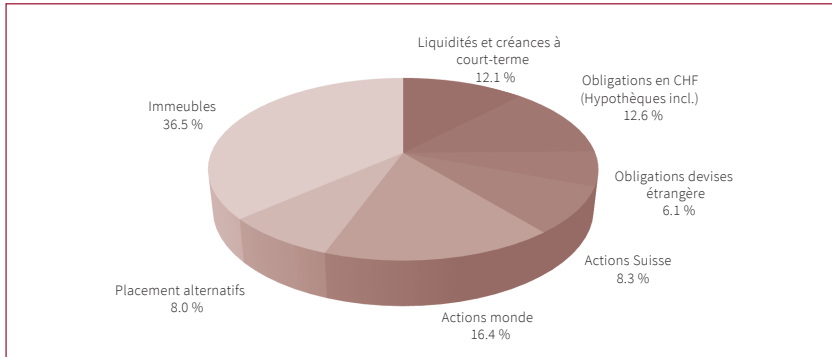
Evolution du taux de couverture dès 2008



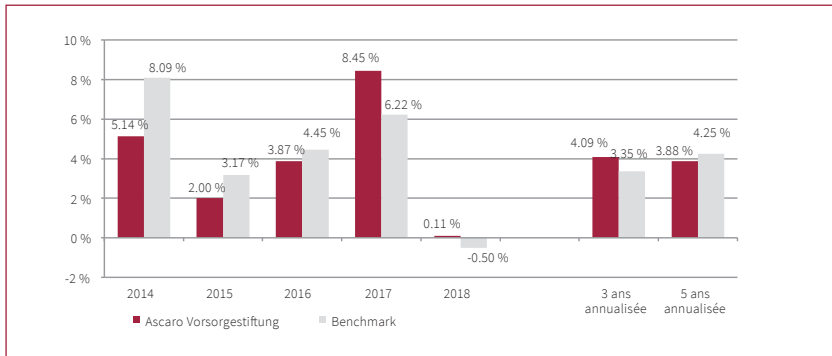
Rémunération des assurés actifs



Structure de la fortune



Evolution de la performance de la fortune



Le rapport d'activité détaillé de Ascaro Vorsorgestiftung en allemand est disponible sous www.ascaro.ch

